



Sélectif National de Vitesse n°2

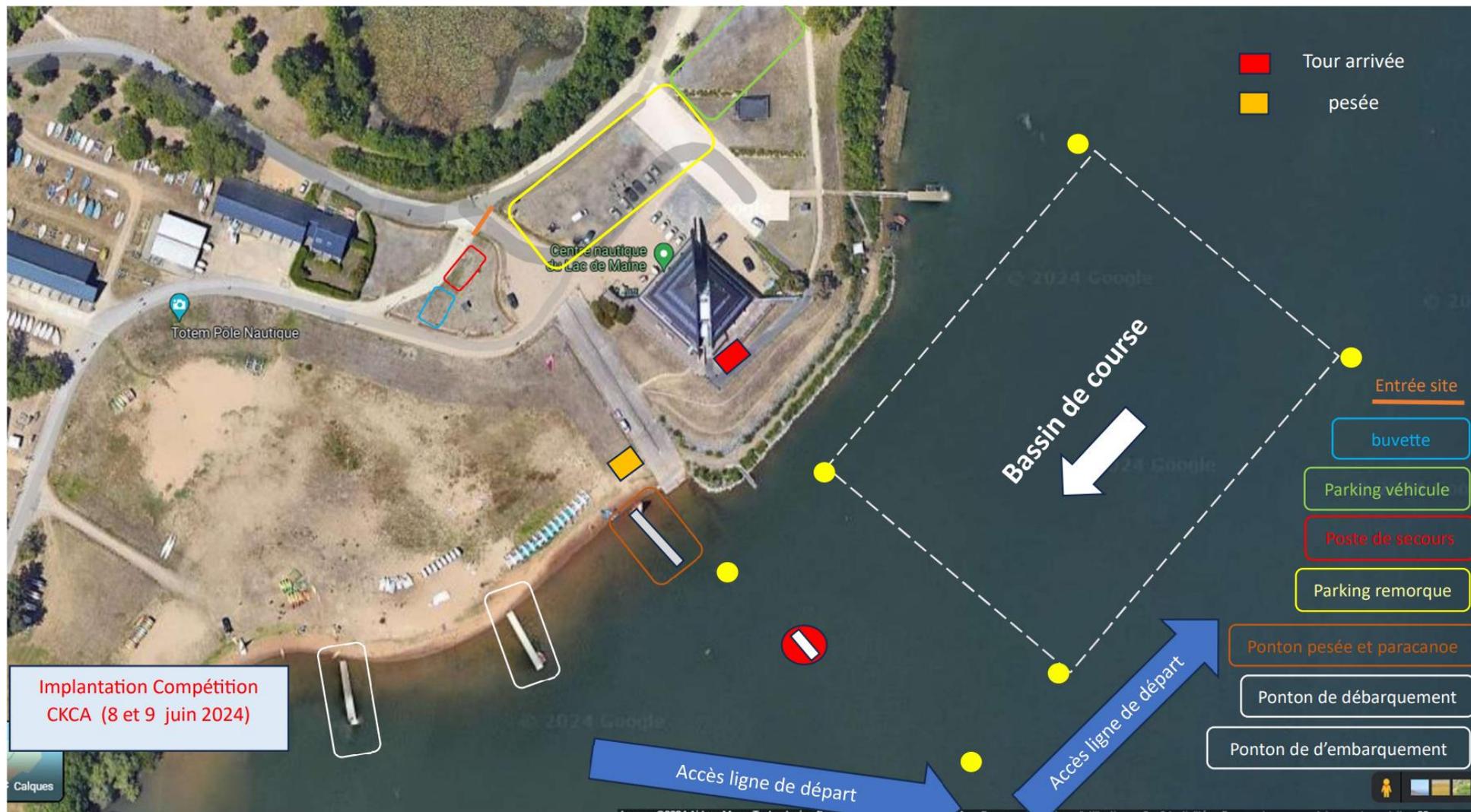
Et championnat régional des Pays de la Loire

Angers – 8 & 9 juin 2024

Organisation

- Championnat régional des PDL - Samedi
 - Début des courses à 14h, fin prévue à 17h (33 courses)
 - 133 bateaux et 105 compétiteurs inscrits
 - Regroupement de catégorie pour augmenter l'adversité
 - Bateau « M » = mélange « C » et « K »
- Sélectif National de Vitesse n°2 - Dimanche
 - Début des courses à 9h, fin prévue à 15h45 (105 courses)
 - 326 bateaux et 234 compétiteurs inscrits
 - Courses minimales intégrés au programme
 - Réunion technique rapide à 8h30 avant le début des courses

Plan d'implantation

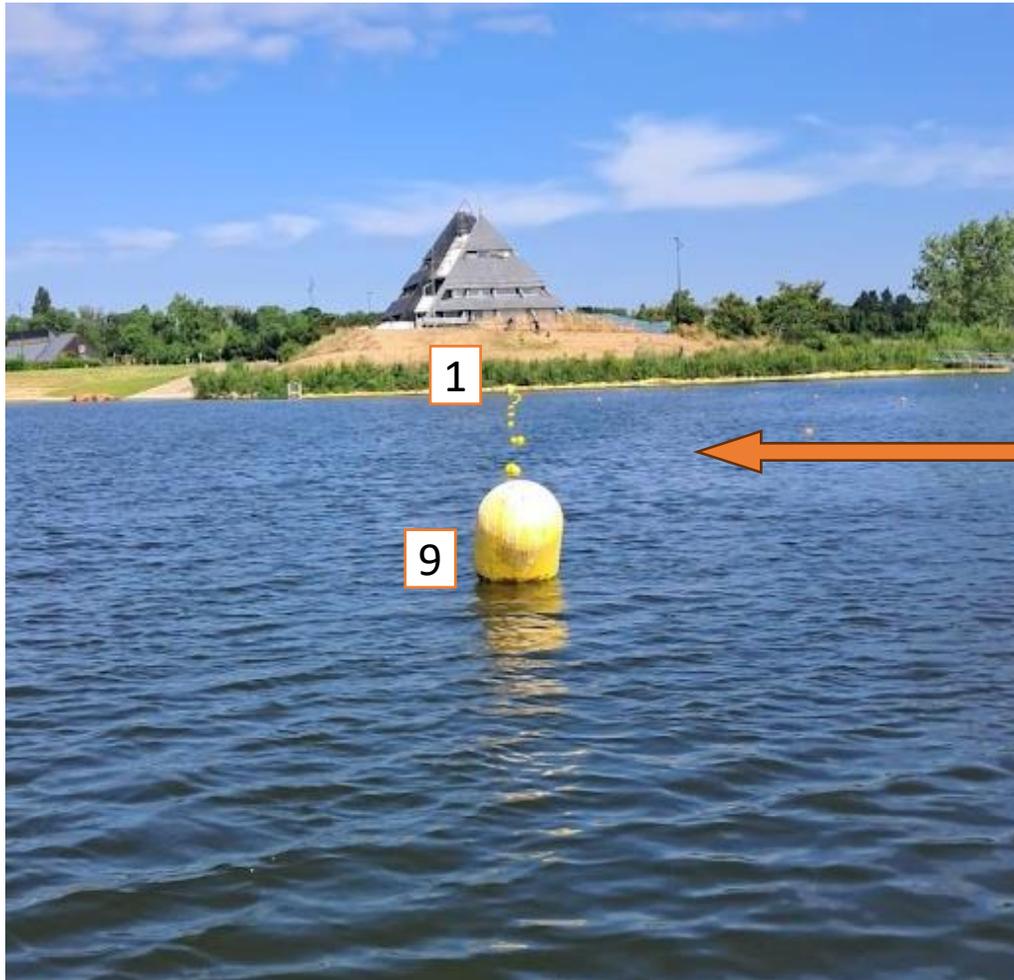


Plan du bassin

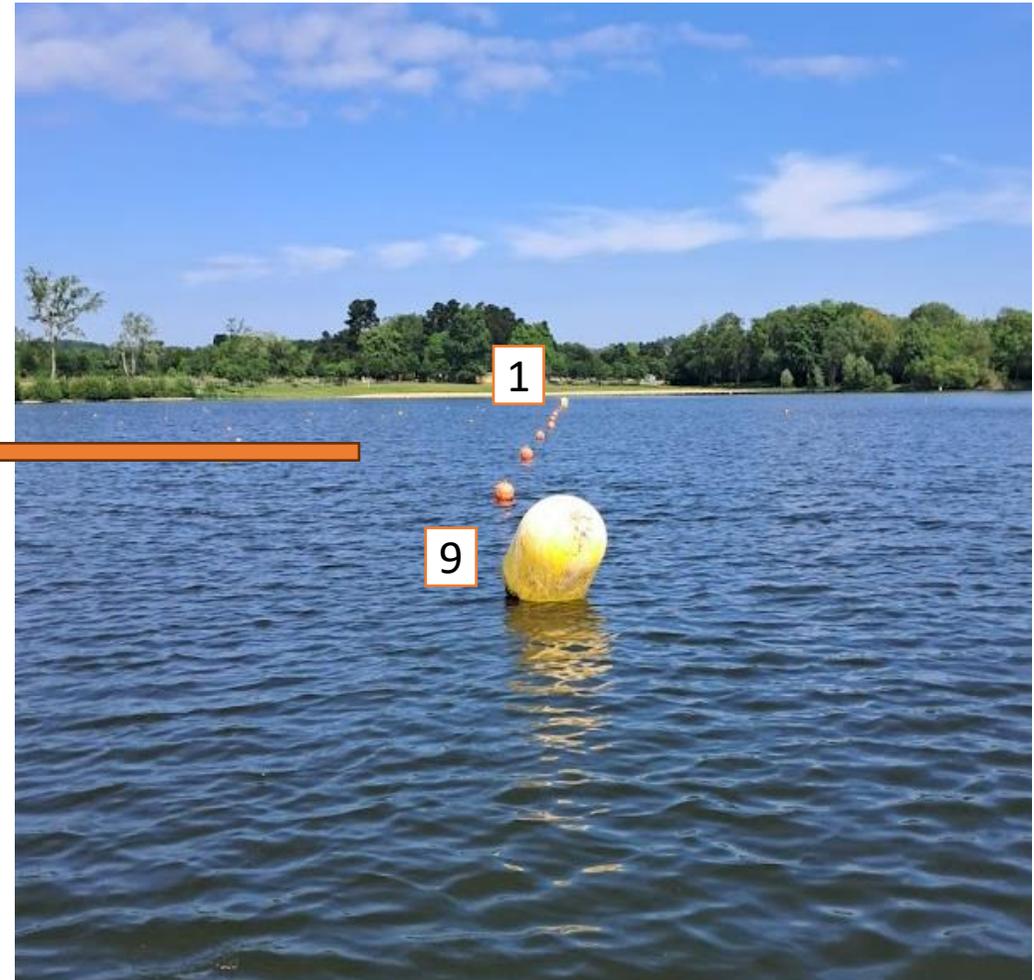


Photo du bassin

Ligne d'arrivée



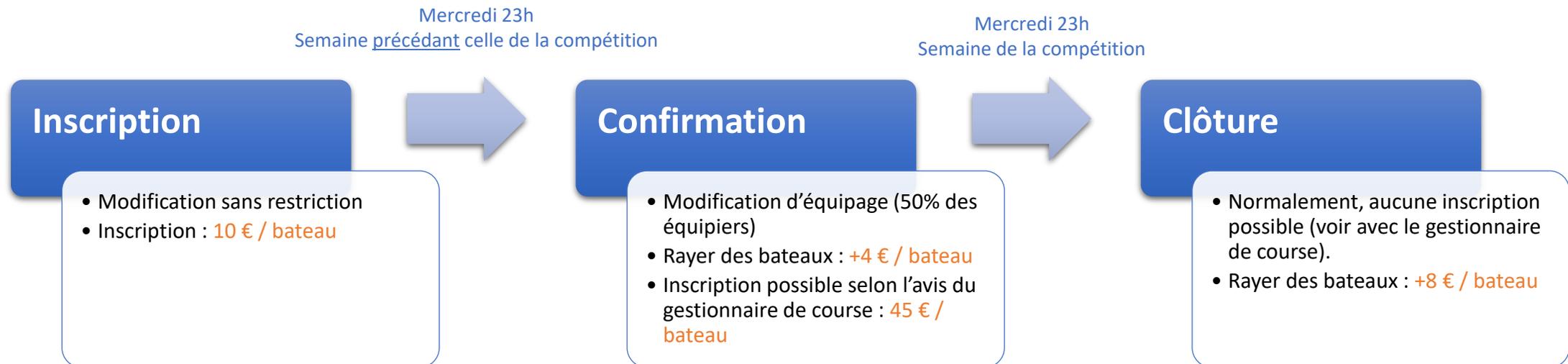
Ligne de départ



Rappel – Procédure d’inscription

Voir Annexe 11 du règlement sportif de la CEL.

Délai d’inscriptions :



*Si présentation d’un certificat médical, pas de pénalité applicable.
Le certificat doit être adressé au gestionnaire de courses.*

Rappel – Dérogation

Les athlètes participant à des manifestations nationales ou stage EQF par exemple peuvent être dispensé des sélections.

Pour se faire :

- Les bateaux (mono et équipages) doivent être inscrits.
- Seule la CNA a le pouvoir de délivrer une dérogation.
Il faut adresser un mail à la CNA et au gestionnaire de courses.
- Pour simplifier le processus, veillez à indiquer tous les bateaux à déroger de la compétition.

Rappel – Quota de sélection

Voir Annexe 2 du règlement sportif de la CEL.

- **Monoplace :**

Pour se qualifier sur une distance, 500 mètres ou 200 mètres, un compétiteur devra entrer dans le quota de son épreuve sur cette même distance.

- **Biplace :**

Pour se qualifier sur une distance, 500 mètres ou 200 mètres, un équipage devra entrer dans le quota de son épreuve sur cette même distance.

- **Quatre places :**

Pour se qualifier sur les distances, 500 mètres et 200 mètres, un équipage devra prendre part à au moins une des deux courses de sélections. Il devra terminer à moins 20 secondes sur le 500 mètres et 10 secondes sur le 200 mètres du temps du premier de son épreuve.